

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Intégration 2.1

2022-2023

Code : S.SI.370.2625.F21

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5 ECTS

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre : lecture de l'anglais

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences A1 A2 A3 A4

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences B1 B2 B3 B4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences C1 C2 C3 C4

D. Rôle de Manager : Compétences D1 D2 D3 D4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences E1 E2 E3 E4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences F1 F2 F3

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences G1 G2 G3 G4

Objectifs généraux d'apprentissage

- Concevoir des projets de soins et une planification de travail en équipe contribuant à la qualité des soins
- Organiser et déléguer les soins pour un groupe de 5 patients hospitalisés
- Exercer son jugement professionnel dans une perspective de prise de décision et d'intervention
- Donner un sens nouveau à ses expériences et mobiliser ses savoirs
- Renforcer sa capacité argumentative dans une perspective de positionnement professionnel et de transferts
- Se projeter dans les activités liées à l'internationalisation des études
- Explorer l'identité intra et interprofessionnelle et en expérimenter les principes dans une pratique collaborative

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- La préparation au stage BS3
- La préparation aux stages nationaux et internationaux
- L'organisation du travail
- La Simulation d'une Journée Clinique (SIJOC)
- L'enseignement de la pratique collaborative interprofessionnelle

Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaires intégr. Et interpro. | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation immersive | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit | <input type="checkbox"/> ECOS | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input checked="" type="checkbox"/> Présentations orales | <input type="checkbox"/> | |

La validation est constituée de 2 parties :

- Présentation orale et individuelle du bilan des compétences suite au stage effectué sur la PFP3 (ou PFP4). Pour cette partie l'étudiant-e obtient ¼ des points qui compteront pour la note globale.
- Présentation orale, en groupe, de l'activité intégrative. Pour cette partie l'étudiant-e obtient ¾ des points qui compteront pour la note globale.

L'attribution des crédits se fait sous la condition que l'étudiant-e ait suivi et validé les enseignements de la pratique collaborative interprofessionnelle (EIP), à la semaine 46. La semaine EIP est obligatoire et fait l'objet d'une évaluation. En cas d'absence, de non-participation active ou de non validation de cette semaine, un travail complémentaire concernant l'EIP sera demandé.

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le document « modalité de validation ». Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible

Pas de remédiation

Examen complémentaire

Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

Les modalités d'enseignement et de validation seront adaptées en fonction des recommandations COVID-19 édictées par l'OFSP et déterminées par les responsables du module

9. Bibliographie principale

- Charlier, E. (2013). *Comment soutenir la démarche réflexive : outils et grilles d'analyse des pratiques*. De Boeck.
- Dabrion, M. (2013). *Projets de soins infirmiers, rôle infirmier, organisation du travail et interdisciplinarité*. De Boeck – Estem.
- Darbellay, P., Le Du, S., Perrier, A., & Agoritsas, T. (2018). Réorganisation interprofessionnelle du travail dans les unités de soins. *Revue médicale suisse*, 14(617), 1550-1555.
- Dumas, M., Douguet, F., & Fahmi, Y. (2016). Le bon fonctionnement des services de soins : ce qui fait équipe ? *Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 5(20), 45-67. <https://doi.org/10.3917/rimhe.020.0045>
- Gachoud, D., Gallant, S., Lucarelli, L., Oberhauser, N., & Allin-Pfister, A. C. (2017). *Education interprofessionnelle et pratique collaborative : le modèle de Lausanne*. Médecine et Hygiène.
- Garnier, A., Vaucher, J., Bianchi, C., Kraege, V., Méan, M., Castioni, J., Bart, P.-A., Champier, V., Eggimann, P., Gachoud, D., Jovanovic, M., Lamy, O., Marques-Vidal, P., Monti, M., Perier, A., Robert, S., Roulet, G., Sartori, C., Waeber, G., & Vollenweider, P. (2020). Impacts organisationnels et défis cliniques de la pandémie COVID-19 pour un service hospitalier de médecine interne universitaire / [Organizational Impacts and Clinical Challenges of the COVID-19 Pandemic on a Swiss Tertiary Internal Medicine Department]. *Revue médicale suisse*, 16(691-2), 869-874.
- Le Boterf, G. (2015). *Construire les compétences individuelles et collectives : agir et réussir avec compétences, les réponses à 100 questions*. Editions Eyrolles.
- Perrier, A., Cornuz, J., Gaspoz, J. M., & Waeber, G. (2013). Quelle organisation des soins pour le patient polymorbide ? *Revue médicale suisse*, 9, 174-81.
- Simonet, L. (2017). Collaboration inter professionnelle et pratique collaborative en milieu hospitalier : un véritable défi. *Revue médicale suisse*, 3(579), 1771-17.

10. Enseignant.e.s

Responsable de module : Jonas Csakodi

Descriptif validé le 05 septembre 2022, **par la responsable de programme** Marie-Christine Follonier